

Projet de centre

Année 2025-2030

Centre Psycho-Médico- Social
Provincial Spécialisé de Marcinelle



**Notre Projet de Centre est établi pour 5 ans (2025-2030),
en attente d'une réforme des structures et missions des Centres PMS.**

Il répond aux valeurs défendues par la Province de Hainaut dans son plan stratégique et opérationnel :

- **La citoyenneté dans le respect de l'humanisme et du pluralisme**
- **Le sens de l'intérêt général en cultivant la solidarité et le partage**
- **L'excellence en garantissant l'efficacité des services**
- **La bonne gouvernance**

Il est le fruit de la réflexion de toute une équipe pluridisciplinaire.

Il respecte les missions de l'institution PMS telles qu'elles sont décrites dans le décret du 14/07/2006, relatif aux missions, programmes et activités des Centres PMS.

Ces trois missions sont :

- **Promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales** qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
- **Contribuer au processus éducatif de l'élève**, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
- **Soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie** personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle, dans une optique d'orientation tout au long de la vie.

**Ce même décret précise le programme de base commun à tous les centres psycho-médico-sociaux,
articulé autour des 8 axes suivants :**

1. *L'offre de services aux consultants*
2. *La réponse aux demandes des consultants*
3. *Les actions de prévention*
4. *Le repérage des difficultés*
5. *Le diagnostic et la guidance*
6. *L'orientation scolaire et professionnelle*
7. *Le soutien à la parentalité*
8. *L'éducation à la santé.*

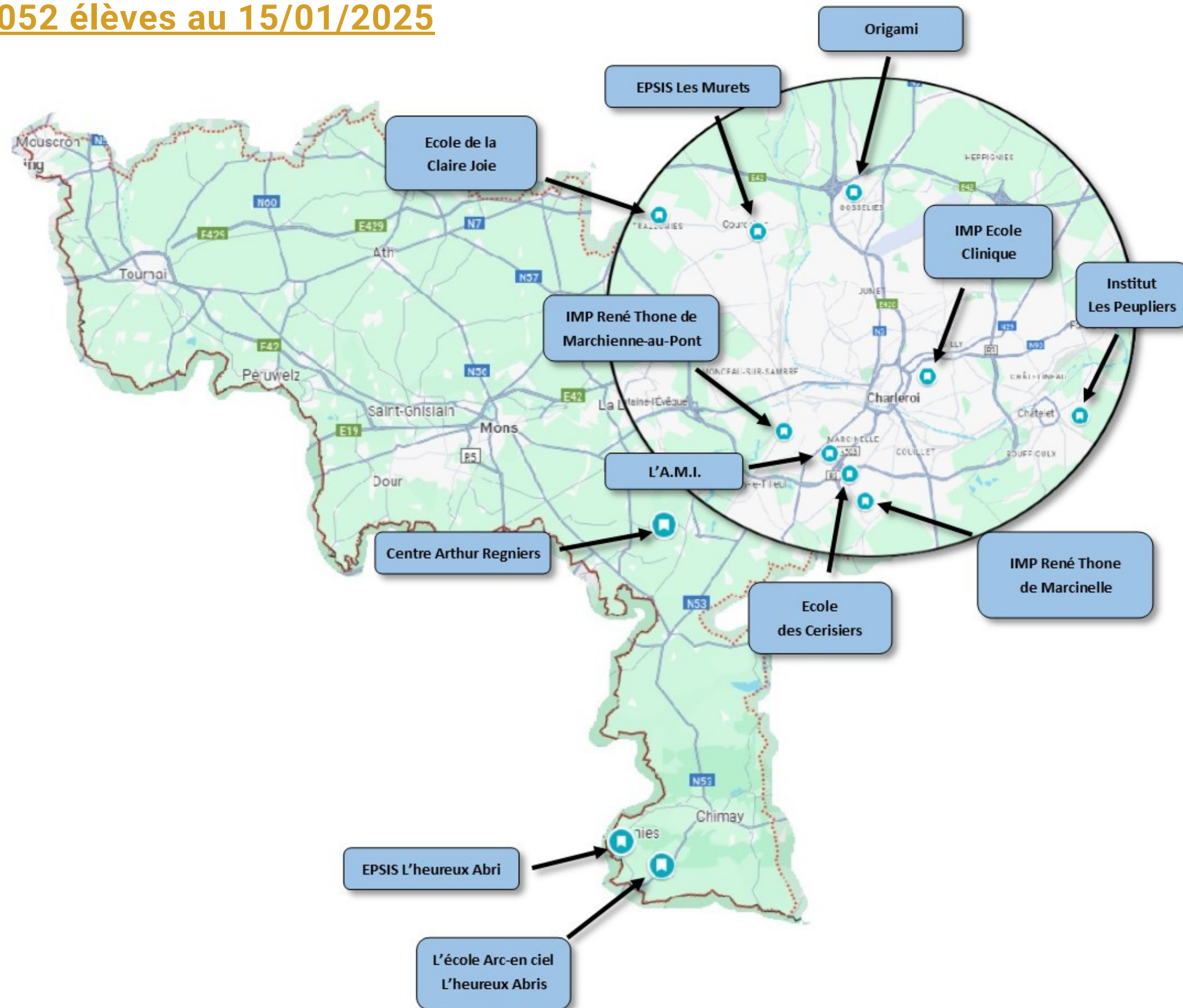
Il mentionne, par ailleurs, dans son article 9, que les centres psycho-médico-sociaux pour l'enseignement spécialisé tiennent compte des conditions de fonctionnement et des conditions spécifiques qui leur sont confiées par le décret organisant l'enseignement spécialisé au travers des circulaires annuelles.

Notre ressort : 2052 élèves au 15/01/2025

The map illustrates the catchment area for the IMP network, centered around Charleroi. The area is divided into several zones, each associated with a specific school or institution. The zones are labeled as follows:

- Origami
- EPSIS Les Murets
- Ecole de la Claire Joie
- IMP Ren  Thone de Marchienne-au-Pont
- L'A.M.I.
- Centre Arthur Regniers
- Ecole des Cerisiers
- IMP Ren  Thone de Marcinelle
- Institut Les Peupliers
- IMP Ecole Clinique
- EPSIS L'heureux Abri
- L' cole Arc-en ciel
- L'heureux Abris

The map also shows major roads (N1, N7, N37, N53, N57, N59, N60, N61, N62, N63, N64, N65, N66, N67, N68, N69, N70, N71, N72, N73, N74, N75, N76, N77, N78, N79, N80, N81, N82, N83, N84, N85, N86, N87, N88, N89, N90, N91, N92, N93, N94, N95, N96, N97, N98, N99, N100) and geographical features (Sambre, Escaut, Rhodan, etc.).



Nos établissements:

- IMP René Thône, Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire Provincial
(266, Rue de Beaumont – 6030 MARCHIENNE-AU-PONT)
- IMP René Thône, Institut d'Enseignement Spécialisé Secondaire Provincial
(266, Rue de Beaumont – 6030 MARCHIENNE-AU-PONT)
- IMP René Thône, Institut d'Enseignement Spécialisé Fondamental Provincial
(100, Rue du Débarcadère – 6001 MARCINELLE)
- IMP René Thône, Institut d'Enseignement spécialisé Secondaire Provincial
(100, Rue du Débarcadère – 6001 MARCINELLE)
- Les Cerisiers, Ecole d'enseignement spécialisé primaire communal
(307, Rue de la Tombe – 6001 MARCINELLE)
- IMP Ecole Clinique, Ecole fondamentale provinciale d'enseignement spécialisé
(157, Rue de Lodelinsart – 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE)
- IMP Ecole Clinique, Ecole secondaire provinciale d'enseignement spécialisé
(157, Rue de Lodelinsart – 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE)
- Les Murets, Ecole d'enseignement secondaire spécialisé communal
(10, Rue Hubert Bayet – 6180 COURCELLES)
- La Claire Joie, Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé communal
(5, Place Larsimont – 6183 TRAZEGNIES)
- L'AMI, Ecole technique secondaire d'enseignement spécialisé libre
(84, Rue de la Tombe – 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE)

Enseignement

types 1, 3 et 8

types 1, 3 et 8

types 1 et 2

type 2

types 1 et 8

types 4 et 5

types 4, 5 et 8

types 1,2 et 3

types 1, 2 et 3

types 1 et 3

Nos établissements:

- **Le Centre A. Regniers, Ecole d'enseignement secondaire spécialisée provinciale**
(2, Rue Evelyn Drory – 6543 BIENNE-LEZ-HAPPART)
- **L'Ecole Arc-en-Ciel de l'Heureux Abri, Ecole spécialisée d'enseignement primaire**
(3, Rue des Quewettes – 6596 SELOIGNES)
- **L'Heureux Abri, Institut d'enseignement secondaire spécialisé**
(13, Rue de Beauwelz – 6590 MOMIGNIES)

Enseignement

type 4

types 1 et 3

types 1 et 3

En outre, nous assurons la guidance des élèves de centres de soins, dont la prise en charge scolaire est assurée par l'Ecole Clinique :

- **Les Peupliers, Service d'accueil Spécialisé pour Jeunes en Situation de Handicap (SAS'J)**
(63, Rue des Lorrains – 6200 Châtelet)
- **Origami, Unité pédopsychiatrique de jour de la Clinique Notre-Dame de Grâce**
(212, Chaussée de Nivelles – 6041 Gosselies)
- **Oxalis, Centre de Revalidation Fonctionnelle (CRF) du Grand Hôpital de Charleroi**
(26, Rue Theys – 6041 Gosselies) accueille des enfants et adolescents (de 2 ans et demi à 18 ans) présentant un trouble du spectre de l'autisme.
- **Ecole à l'hôpital au Département de pédiatrie du CHRSM (Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse)**
(75, Rue Chère Voie – 5060 AUVELAIS)
- **Hôpital Vincent Van Gogh**
(55, Rue de l'Hôpital – 6030 MARCHIENNE-AU-PONT)
- **Ecole à l'hôpital au département de pédiatrie de l'hôpital civil Marie Curie**
(140, chaussée de Bruxelles – 6042 CHARLEROI)

Description de notre ressort

Notre CPMS est situé sur la commune de Marcinelle, faisant partie intégrante de la ville de Charleroi.

Charleroi et ses alentours représentent une grande partie de notre ressort.

Une école (avec ses implantations primaire et secondaire) se situe sur le territoire de Momignies et est donc plus excentré.

D'un point de vue démographique, Charleroi, avec ses 205 000 habitants, est la plus grande ville de Wallonie. La densité de population est élevée et on recense une proportion importante de ménages isolés, de familles mono-parentales mais aussi de familles (très) nombreuses.

D'un point de vue culturel, la population carolorégienne est caractérisée par une très grande diversité culturelle (près de 125 nationalités recensées). Cela implique, d'une part, des difficultés de communication dans des familles où la langue française n'est pas pratiquée couramment mais aussi des valeurs différentes au sein desquelles l'école n'est pas toujours au centre.

D'un point de vue socio-économique, on observe une précarité importante avec un taux de chômage élevé, un nombre important de bénéficiaires du revenu d'intégration ainsi que des indicateurs socio-économiques moins favorables que la moyenne hainuyère.

Description de notre ressort (suite)

D'un point de vue sanitaire, le réseau des soins de santé y est particulièrement développé avec des hôpitaux à la pointe de la technologie et de nombreux centres de santé et de santé mentale. Les services extérieurs, dits de "deuxième ligne" (SSM, AMO, CRF,...) sont nombreux et variés. Néanmoins ceux-ci sont généralement saturés et les listes d'attente sont interminables. De même, lorsqu'une situation requiert un rendez-vous auprès d'un médecin spécialisé (neuropédiatre, pédopsychiatre, ORL, ophtalmo,...) le délai d'attente est souvent très long.

En ce qui concerne la commune de Momignies, le paysage est différent : il s'agit d'une commune rurale à faible densité de population, située aux frontières du nord de la France. Les indicateurs socio-économiques y sont défavorables et le réseau des soins de santé peu dense à la fois en ce qui concerne les hôpitaux et les spécialistes de la santé (médecins, kiné, logopèdes,...) qu'en ce qui concerne les services de "deuxième ligne". Par ailleurs, cette région est mal desservie par les transports en commun.

Nous retrouvons toutes ces caractéristiques au sein de la population scolaire de notre ressort. La population scolaire est à la fois caractérisée par une mixité sociale mais aussi multiculturelle. Et la précarité est d'autant plus présente au sein des écoles d'enseignement spécialisé de la région.

Le rapport à l'école, à la scolarité en général est perçu de manière négative par une grande partie de nos familles. L'école n'est plus une priorité. Cela entraîne un désintérêt majeur pour la scolarité et un absentéisme élevé.

Notre équipe est composée:

- **1 ETP Direction**
- **3 ETP Conseiller psycho-pédagogique**
- **1 ETP Auxiliaire psycho-pédagogique**
- **3 ETP Auxiliaire social**
- **2 ETP Auxiliaire para-médical**

Nos principes de fonctionnement:

- **Gratuité des services**
- **Respect du secret professionnel**
- **Indépendance structurelle envers les établissements scolaires et autres organismes**
- **Caractère consultatif non-contraignant de nos interventions**
- **Approche tri-disciplinaire des situations**
- **Respect du RGPD**

Objectifs, activités et moyens développés par notre centre:

Notre Projet de Centre répond d'une manière globale aux 8 axes mais au sein de ceux-ci, nous avons tenu à mettre plus particulièrement l'accent sur certains points en particulier, à savoir :

- **Une promotion de nos missions** par le biais de différentes actions (reprise dans « l' offre de services aux consultants »).

Nos services et missions sont encore trop souvent méconnus à la fois du grand public et du secteur psycho-médico-social. Les actions des CPMS ne sont pas toujours bien perçues par nos consultants. Une meilleure publicité nous permettra de démystifier notre service

- **Un accompagnement des familles**

Nous avons pu observer que le désintérêt marqué des familles que nous accompagnons pour la scolarité de leurs enfants est souvent lié à leur propre parcours scolaire semé d'embûches (et qui ne leur a pas laissé un bon souvenir) mais aussi à une méconnaissance des activités et apprentissages développés au sein des établissements scolaires.

Cet accompagnement, plus largement développé dans « le soutien à la parentalité » fait partie intégrante des besoins essentiels de la population de notre ressort.

- **Des actions de prévention**

Les problématiques de harcèlement, de décrochage scolaire mais aussi d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) sont en hausse et font l'objet d'activités de prévention plus largement développées ci-après.

1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé.

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Offre de services aux consultants

Objectif : Optimiser la visibilité du Centre et de ses actions.
Afin de pouvoir jouer un rôle actif et efficace auprès de nos consultants, il est important de renforcer la visibilité de notre centre par différentes actions spécifiques :

- Présentation du Projet de Centre aux chefs d'établissements
- Lettre de présentation des missions PMS et de notre équipe aux parents des nouveaux élèves (lettre + folder de présentation) et coordonnées du CPMS sur une vignette à insérer dans les journaux de classe.
- Participation aux réunions de rentrée dans les écoles pour accueillir les parents des nouveaux élèves.
- Promotion de notre CPMS par le biais d'affiches au sein des écoles

1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé.

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

- **Présence aux journées annuelles « Ensemble avec les Personnes Extraordinaires »**
- **Permanences hebdomadaires au sein des établissements scolaires de notre ressort. La pondération appliquée au ressort nous permet en effet une intégration dans l'école plus importante et plus investie grâce à une présence plus régulière.**
- **Présence des agents PMS lors des réunions de parents.**
- **Participation aux Journées Portes Ouvertes des écoles**
- **Présentation de nos services sur un site internet dédié aux Centres Psycho-médico-sociaux de la Province de Hainaut.**



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé.

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Réponse aux demandes

Objectif : Favoriser l'épanouissement global de l'élève, le soutenir et le guider dans la construction de son projet de vie en analysant les demandes en équipe.

- Réactivité et respect d'un délai raisonnable par rapport aux demandes
- Entretiens de guidance individuels
- Participation aux conseils de classe et réunions de synthèses organisés par l'école
- Participation au Conseil de Participation des établissements scolaires de notre ressort
- Gestion de situations d'absentéisme et de décrochage scolaire

1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Actions de prévention

- Mise en place d'animations en classe

Objectifs :

- Participer à l'instauration d'un climat de classe bienveillant



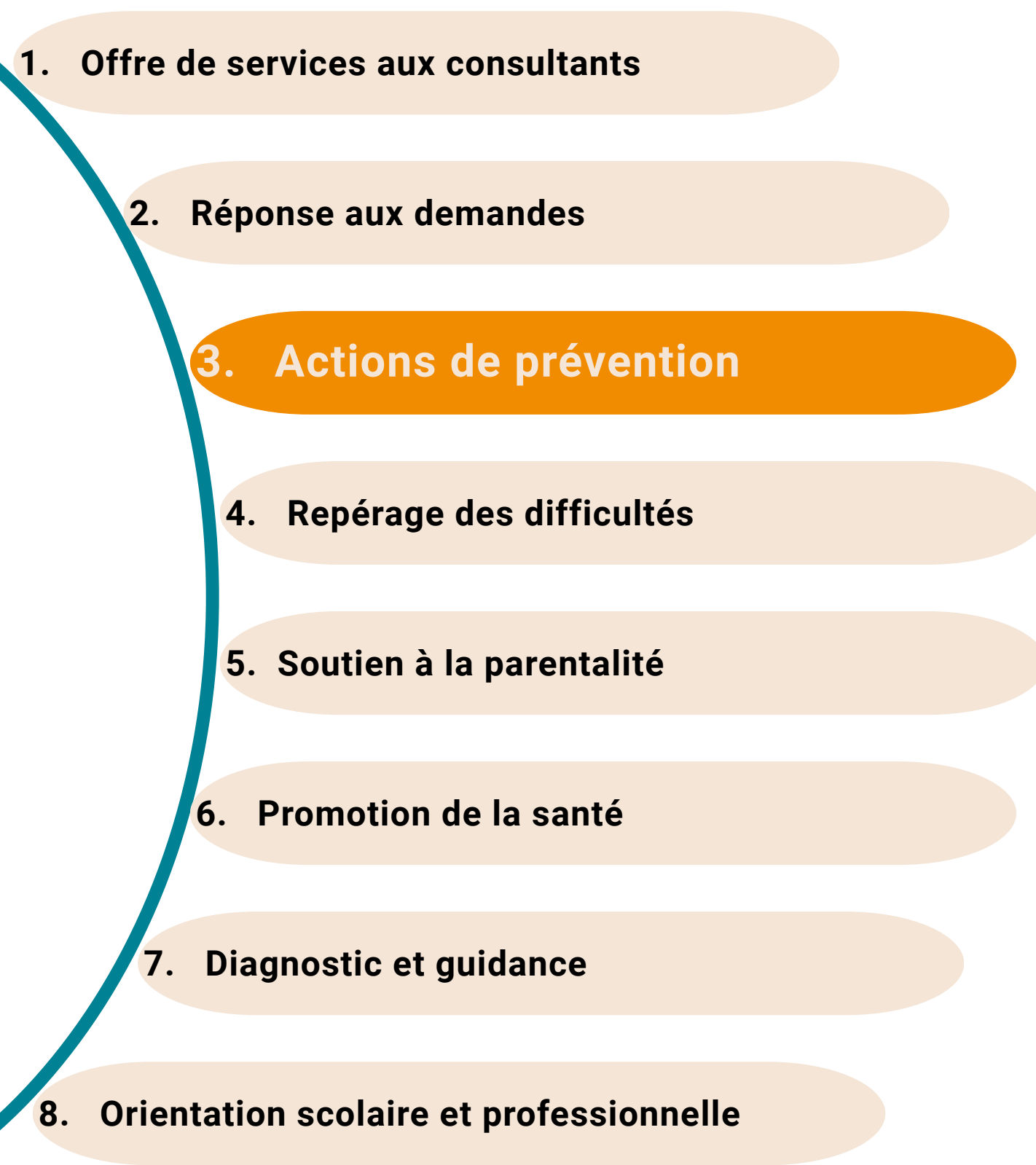
Création d'une cellule "harcèlement" au sein de notre centre

Cette cellule harcèlement se compose d'agents PMS des trois disciplines (PSY, AS et infirmier). Elle a pour mission de mettre en place, dans les écoles de notre ressort, des actions de prévention spécifiques en lien avec les projets

"harcèlement" des projets d'établissement

Les objectifs de cette cellule concernent la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement:

- en favorisant un climat de classe bienveillant
- en soutenant les démarches collectives de l'école axées sur la prévention
- en intervenant dans les situations individuelles de harcèlement et en accompagnant les victimes
- en jouant le rôle d'interface entre le monde scolaire, les parents et les intervenants extérieurs.



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

- Mise en place d'animations en classe (suite)

Objectifs :

- Cibler le public en fonction de l'âge, la situation de handicap, les besoins

➡ Animations dans le cadre de l'EVRAS

- Répondre aux demandes des établissements scolaires

Objectif :

- Adapter nos actions aux besoins des élèves

- Participation à la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance (CCAIEVM de Charleroi)

Ces actions de prévention peuvent être réalisées en collaboration avec des services extérieurs tels que le SPSE, le centre de planning familial, l'AMO, etc...



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

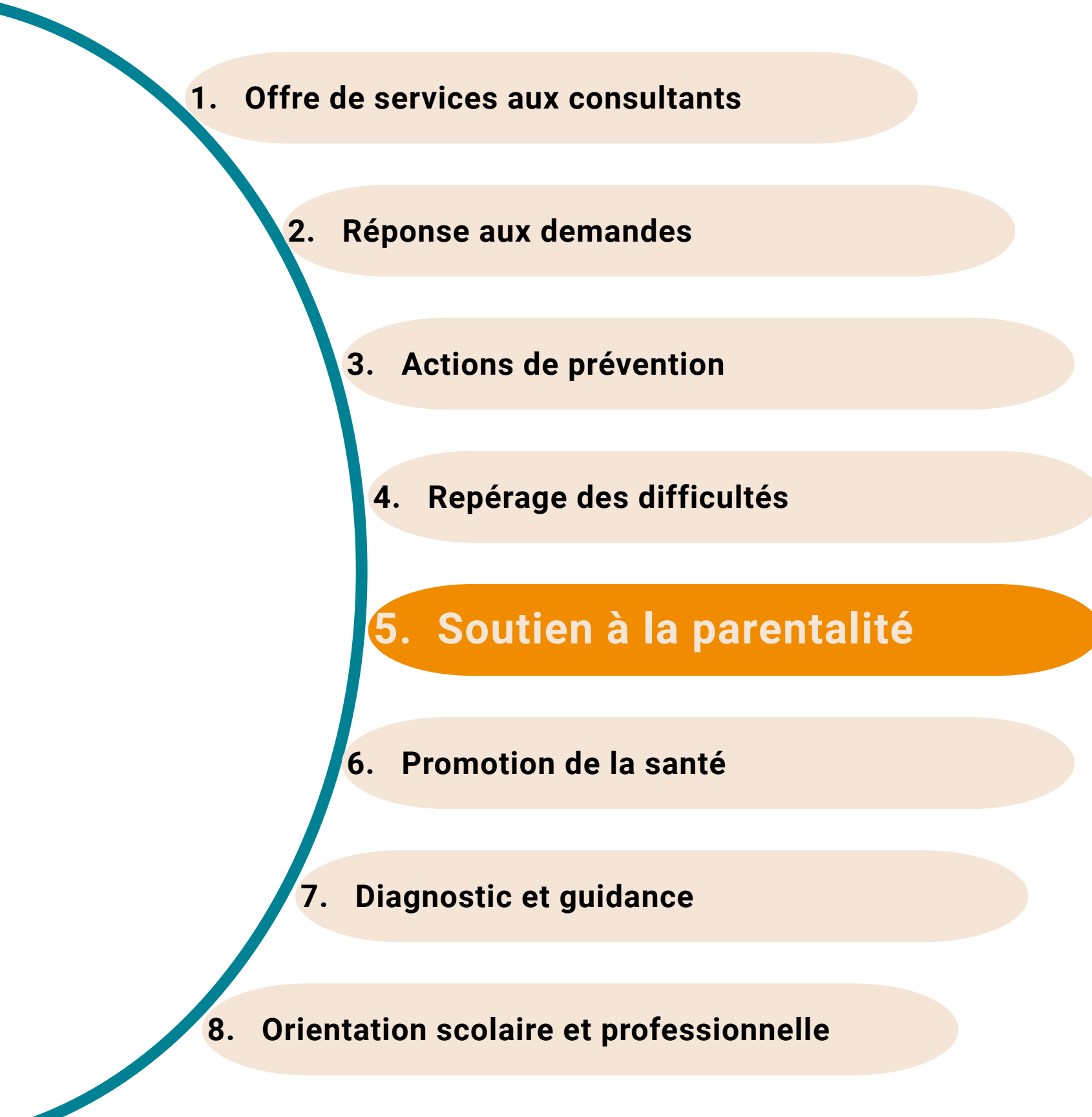
6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Repérage des difficultés

- Participation systématique aux conseils de classe
- Accès à Instit Info
- Concertations régulières avec l'équipe éducative (enseignants et éducateurs) et l'équipe para-médicale (assistant social, psychologue, kinésithérapeute, ergothérapeute, logopède, infirmier, ...)
- Bilans



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Soutien à la parentalité

Certaines familles, ébranlées par de multiples difficultés ont tendance à démissionner de leur rôle éducatif. Or, l'implication des familles est primordiale dans l'accompagnement des projets de l'enfant, et plus particulièrement encore de l'enfant à besoins spécifiques.

Notre rôle consiste ici à ramener ces familles à croire en ses ressources et celles de son enfant, à se mobiliser par rapport à leur scolarité, leur éducation, leur avenir. La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans cette perspective.

Nos objectifs :

- Solliciter les ressources parentales
- Servir d'interface entre les écoles et les familles
- Responsabiliser, impliquer les familles



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

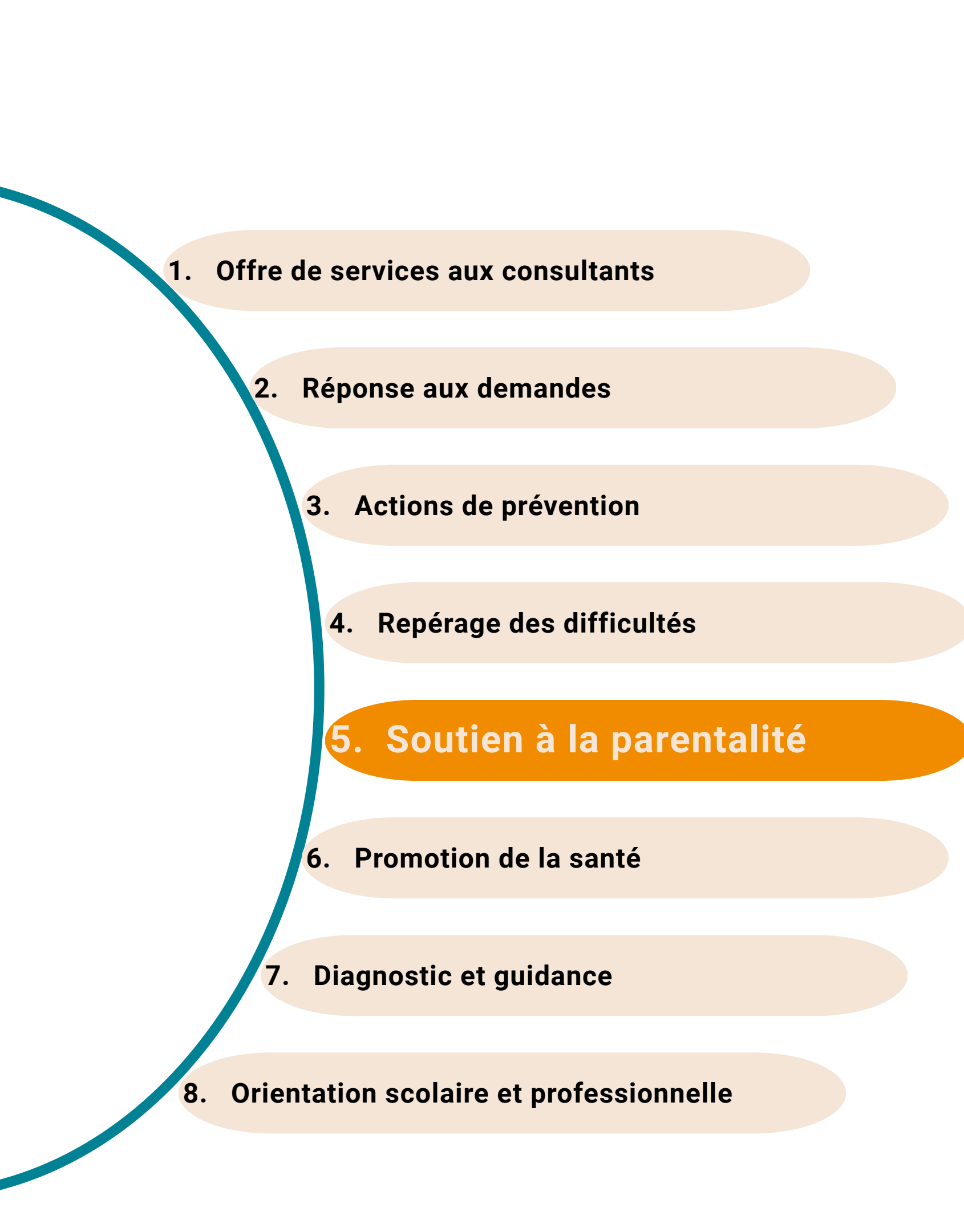
8. Orientation scolaire et professionnelle

- Organisation de « Café-Papotte »

L'idée est d'organiser des groupes de parole avec les parents avec plusieurs objectifs :

- «Faire entrer » les parents dans l'école afin qu'ils s'intéressent à la scolarité de leur enfant et puisse s'y impliquer davantage
- Permettre aux parents de se rencontrer entre eux et d'échanger à la fois sur leurs difficultés et leurs astuces pour y remédier.
- Proposer aux parents des « débats » sur certains sujets en lien avec leur enfant et la scolarité, avec l'intervention d'un « spécialiste » (par exemple, le fonctionnement du cerveau, la gestion des émotions, l'utilisation des réseaux sociaux, la place et la gestion des écrans chez les enfants, ...)
- Proposer aux parents des activités qu'ils peuvent ensuite partager avec leur enfant
- Créer avec les parents des outils qui vont les aider dans la gestion de la scolarité de leur enfant (par exemple, un calendrier, ...)

Ces moments misent sur la convivialité en discutant au tour d'une tasse de café et de biscuits afin de rendre ces réunions moins formelles.



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

- Réalisation de vidéos

L'idée est de filmer des moments clés de la journée de l'enfant ou de l'adolescent à l'école afin de présenter les activités réalisées aux parents.

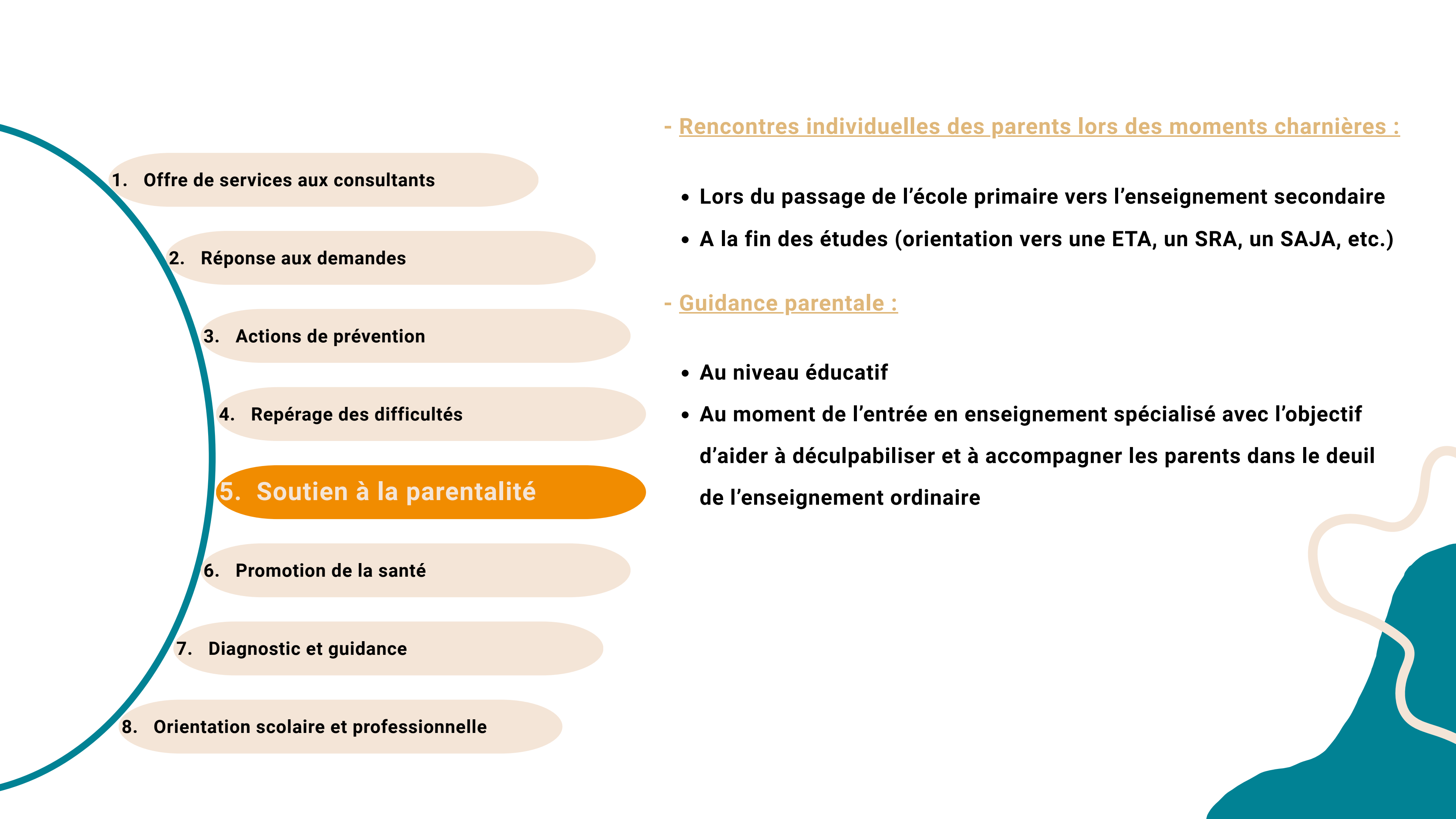
L'objectif sous-jacent est de :

- reconnecter voire réconcilier les parents avec l'école
- les rendre fiers des réalisations de leur(s) enfant(s)
- les responsabiliser par rapport au travail, à l'investissement scolaire
- leur permettre de découvrir les différentes options proposées par l'école
- leur faire prendre conscience de l'importance de l'école en tant qu'ouverture sur le monde professionnel

- Présence des équipes PMS aux réunions de parents

- Visites à domicile

- Accompagnement des familles vers les services extérieurs



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

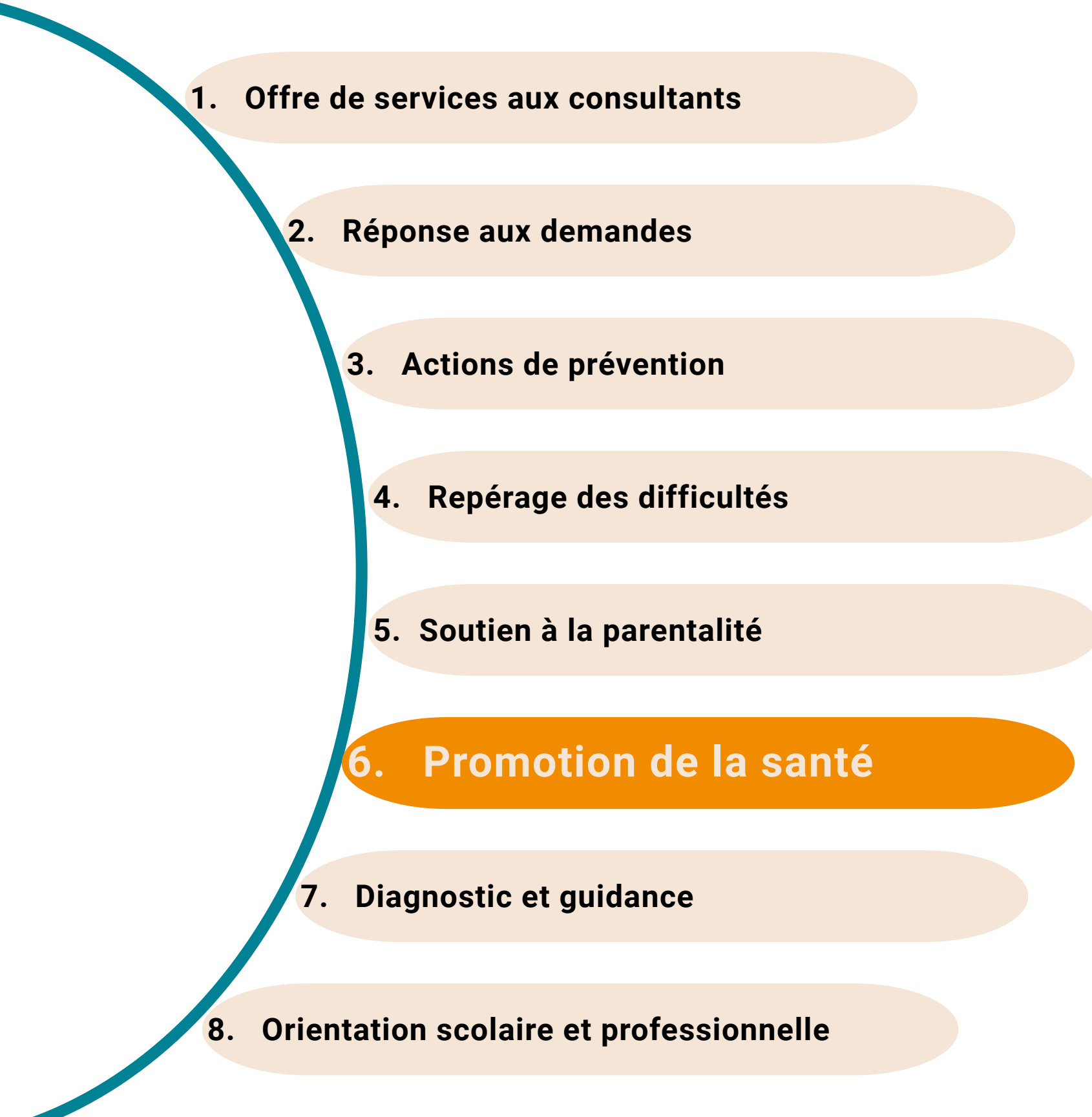
8. Orientation scolaire et professionnelle

- Rencontres individuelles des parents lors des moments charnières :

- Lors du passage de l'école primaire vers l'enseignement secondaire
- A la fin des études (orientation vers une ETA, un SRA, un SAJA, etc.)

- Guidance parentale :

- Au niveau éducatif
- Au moment de l'entrée en enseignement spécialisé avec l'objectif d'aider à déculpabiliser et à accompagner les parents dans le deuil de l'enseignement ordinaire



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Promotion de la santé

- Echanges d'informations et concertations avec les Services de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)
- Animations de Promotion à la Santé sur des thèmes divers
- Participation à la Commission Consultative de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité) de Charleroi
- Accompagnement des élèves enceintes
- Entretiens individuels avec les élèves et/ou parents autour de questions de santé et/ou de handicap
- Souhait de se former officiellement à l'EVRAS



1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Diagnostic et guidance

- Entretiens individuels (élèves et/ou parents)
- Réalisation de bilans psychologiques (intellectuel, affectif, instrumental) et pédagogiques
- Discussions de situations complexes avec la Direction du Centre
- Observation d'élèves en classe
- Réunions d'équipe tri-disciplinaires

Objectif :

répartir les rôles de chacun et analyser les pistes de remédiation

1. Offre de services aux consultants

2. Réponse aux demandes

3. Actions de prévention

4. Repérage des difficultés

5. Soutien à la parentalité

6. Promotion de la santé

7. Diagnostic et guidance

8. Orientation scolaire et professionnelle

Orientation scolaire et professionnelle

- Animations d'information, d'orientation et de préparation au passage vers l'enseignement secondaire pour les élèves sortant du primaire.
- Animations d'information sur la transition vers la vie adulte. (élaboration d'un jeu sur "l'après-école")
- Remise d'avis

Objectif:

- pouvoir apporter un avis éclairé avant la décision d'une réorientation, après analyse et bilan de la situation, dans le but de favoriser l'accrochage scolaire.

- dans le cadre d'un changement de type,
- pour les demandes de retour vers l'enseignement ordinaire (avec ou sans projet d'intégration)
- pour les demandes de dérogation d'âge, de maintien ou de passage anticipé
- Entretiens d'orientation
 - dans le cadre de changement d'option
 - au moment charnière de transition vers la formation pour adulte ou vie professionnelle

Outre les activités « classiques » qui vont venir s'articuler autour des 8 axes cités ci-dessus, nous avons opté pour les priorités suivantes :

- **Favoriser l'accrochage scolaire**

Au vu de la problématique importante de l'absentéisme et du décrochage scolaire au sein de notre ressort, une des priorité de notre centre sera de favoriser l'accrochage scolaire. Après réflexion et avec notre expérience de terrain, il nous paraît plus intéressant d'agir de manière préventive par rapport à l'absentéisme plutôt que de réagir à une problématique déjà bien installée

Dans ce cadre, nous envisageons plusieurs actions:

- ➡ Démarches de réorientation des élèves vers un type d'enseignement qui leur correspond mieux, vers une autre option, vers une autre école, vers un métier (après un éventuel bilan et un entretien)
- ➡ Développer nos actions de soutien à la parentalité
- ➡ Animations de préventions au sein des classes (au sujet de différentes possibilités d'options, les valeurs de l'école, l'après-école,...)
- ➡ Favoriser les synergies en créant des liens et des collaborations efficaces avec nos différents partenaires (école, enfants, parents) mais aussi avec les services extérieurs

- **Travail en réseau**

L'objectif poursuivi est de créer plus de synergies avec le réseau au profit de l'élève, de combiner nos forces et compétences afin de faire face aux problématiques rencontrées de manière plus efficace

Les collaboration se déclinent de différentes manières:

- ➡ avec les enseignants des établissements scolaires par le biais de concertations et lors de conseils de classe
- ➡ avec les équipes para-médicales associées à nos écoles lors d'échanges formalisés et de réunions de synthèse
- ➡ avec le réseau "handicap" en participant aux réunions de la commission AVIQ
- ➡ avec le réseau "maltraitance" en participant aux séances plénières et aux groupes de travail de la Commission de coordination de l'aide aux enfants victimes de maltraitance (CCAÉVM)
- ➡ avec les équipes mobiles de FWB lors de situations de crise ou dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- ➡ avec les Services de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE) dans le partage d'information au bénéfice du suivi global de l'élève
- ➡ avec les équipes des Pôles Territoriaux dans le cadre de la mise en place de projets d'intégration lors du retour d'un élève de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire

- **Travail en réseau (suite)**

- avec les services de planning familial, notamment pour la mise en place d'animations EVRAS au sein des classes
- avec le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) pour l'échange d'idées et d'outils
- avec les Entreprises de Formation par le Travail et les Centres d'Insertion Socio-Professionnelle lors de la transition "école - vie adulte"

A cela s'ajoutent les différents services qui constituent le réseau psycho-médico-social et jeunesse de la régions, comme SAJE, SAJAS, AMO, Service Jeunesse du CPAS de Charleroi, MADDO, Psy jeunes, Psy rue, l'APEP, SAJ/SPJ, RHESEAU, Tendemo+,... cette liste est bien sûr non exhaustive.

- **Situations de crise**

L'objectif est de réfléchir à nos actions dans les situations de crise de façon à être prêt à intervenir lorsque ce type de situation se présente.

- **Mettre à jour notre livret "Que faire en situation de crise?"**
- **Lors de situations de crise (incidents critiques tels que le décès d'un élève, le décès d'un membre du personnel éducatif, une situation problématique en classe suite à des événements perturbateurs, ...), proposer, éventuellement en collaboration avec les Equipes Mobiles de la FWB :**
 - **un soutien aux classes sous forme de groupes de parole, d'espaces d'échange et d'écoute ;**
 - **des entretiens individuels à la demande des élèves et/ou des parents.**

Afin de

- **minimiser les préjudices subis et faire en sorte que les activités puissent reprendre leur cours au plus tôt**
- **réduire l'intensité des réactions émotionnelles, mentales et physique d'une personne face à la crise**

Comment nous contacter?

- Par courrier :

CPMS Spécialisé Provincial
Direction : Nancy Delaby
Avenue Marius Meurée, 24
6001 Marcinelle

- Par téléphone :

071/43.32.83

- Par mail :

cpmssmarcinelle@hainaut.be